Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213500150-20260511-2026_05_11_D2-DE

2026.05.11 d2

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE BALAZÉ

Séance du 11 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 mai à 20h30, le Conseil municipal de Balazé légalement convoqué le 7 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la MAIRIE en séance publique, sous la présidence de Stéphane DOUABIN, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice	**19**
Nombre de conseillers votants	**19**
Date de la convocation	**07.05.2026**
Date d'affichage	**07.05.2026**

Présents : Stéphane DOUABIN, Marie-Renée SAILLANT, Jean-Fabrice CLOAREC, Manuella DROUYÉ, Pascal SALMON, Vincent MONIER, Albert CHEVILLARD, Gwénaëlle LE CALVEZ, Jean-Paul BRISSIER, Béatrice RUFFAUT, Hervé LE RIGUER, Mélanie SIMON, Jérémy RUER, Céline MAUDET, Dimitri CHEUL, Aurélie GRANGER et Dominique FAUCHEUX.

Pouvoirs : Rolande TRUEL a donné pouvoir à Marie-Renée SAILLANT
Elodie PAUTONNIER a donné pouvoir à Mélanie SIMON

Secrétaire de séance : Gwénaëlle LE CALVEZ

2026 05 11 D2 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DU PAYS DU VITRE PORTE DE BRETAGNE

Monsieur le Maire expose :

Le conseil d'administration de la Mission Locale du Pays de Vitré Porte de Bretagne doit être renouvelé en 2026. Les statuts donnent la possibilité aux Maires ou leur représentant de siéger au conseil d'administration. Cinq places leur sont dévolues.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner **M. Jean-Paul BRISSIER** comme candidat pour siéger au conseil d'administration de la Mission Locale du Pays de Vitré Porte de Bretagne.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Pour extrait certifié conforme.
Le 12/05/2026

Le Maire,
Stéphane DOUABIN

